Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite » (PERAR) : aider les élèves, accompagner les enseignants

Académie de Nancy-Metz
Réseau Ambition réussite - Collège Claude le Lorrain Place Alain Fournier 54100 NANCY
Tél : 03 83 96 69 31
Fax : 03 83 96 81 02
Mèl du collège : ce.0541468@ac-nancy-metz.fr

Zone d'éducation prioritaire et réseau ambition réussite (RAR) de Nancy
Contact : ce.0541468@ac-nancy-metz.fr
Action concernant les élèves du collège
Date de l'écrit : janvier 2008

Résumé

A travers sa lettre de mission, son emploi du temps et ses attributions un professeur référent du réseau d'éducation prioritaire de Nancy présente ses activités qui se déroulent au collège :

- les heures d'enseignement,
- le tutorat des assistants pédagogiques du collège,
- la concertation avec les PERAR, les enseignants du collège et l'équipe éducative du collège.

Les PPRE et le dispositif Français Langue Etrangère (FLE) illustrent l'imbrication recherchée des activités d'enseignement, des dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté et de la communication vers les familles, les enseignants, les assistants pédagogiques (AP).
Une rapide analyse présente les points positifs, les poinDISPOSITIFS14 TD4u 635 ège.

Ecrit sur l'action

<u>Titre de l'action</u> : professeur référent des réseaux d'éducation prioritaire « ambition-réussite » : aider les élèves, accompagner les enseignants

Académie de Nancy-Metz
Réseau Ambition réussite
Collège Claude le Lorrain Place Alain Fournier 54100 NANCY

Aider les élèves, accompagner les enseignants (écoles, collège)

Anna Pottier, professeur des écoles spécialisée

Sommaire

Le professeur référent du profil 1
- La fiche « profil de poste »
- La lettre de motivation et le CV
- La lettre de mission
- La fiche d'identité des écoles et du collège
- L'emploi du temps

Les actions
- Les fiches actions et la description des dispositifs :
  - PPRE
  - FLE
  - Liaison CLIN/FLE
  - GAIN
- Accompagner les enseignants dans leur réflexion sur les difficultés
- La prise en charge de assistants pédagogiques du collège (3 personnes)
- Les relations avec les associations du quartier et l'implication dans les commissions.

Mon analyse
- Les actions
- Les ressentis
- Ma problématique

Le professeur référent de profil 1

La lettre de motivation et le CV

POTTIER ANNA
32 Boulevard Georges Clemenceau
54000 Nancy
Tél: 0383951627
Tél portable: 0676836179
a.pottier@ac-nancy-metz.fr

Nancy, le 6 avril 2007

A l 'attention de
Monsieur Guy STIEVENARD
4 rue d'Auxonne
54042 NANCY CEDEX

Monsieur,

Grâce aux différents postes que j'ai occupés dont vous trouverez les détails dans mon CV ci-joint, j'ai acquis une solide expérience aussi bien au niveau de l'enseignement en Français Langue Étrangère que de la prise en charge des élèves en difficultés ce qui implique une large ouverture d'esprit et une réelle capacité à communiquer.

Je sors riche d'expériences qui ont élargi mes compétences d'adaptation à différents publics. Des publics d'âges, de cultures, de langues et de niveaux divers qui demandent une adaptation continue à l'individu pour gérer au mieux les situations d'apprentissages.

En 2000,j'ai élaboré dans mon établissement un programme d'éducation à l'orientation de 6ème à la 3ème SEGPA, j'y participe activement puisque j'anime depuis cette date des cours d'aide à l'orientation en SEGPA et en 4ème de collège, j'élabore avec les élèves leur projet professionnel avec mise en place d'un livret de suivi par élève, conjointement s'y ajoute en 2005 le livret de compétences.
De plus, étant bénévole à l'association ARS, Accueil et Réinsertion sociale, au Service Emploi Formation mon expérience m'a permis de développer mes compétences auprès d'adultes en accompagnement individualisé vers l'emploi, par des entretiens, des aides dans les démarches, des ateliers de mise en pratique.

Je serai heureuse d'intégrer une équipe avec laquelle les échanges en matière d'insertion, de formation et de pédagogie ne peuvent être que constructifs.

Lors d'un futur entretien, je souhaiterais approfondir les différents points contenus dans cette lettre.
Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Madame POTTIER

POTTIER Anna
32, Boulevard Georges Clemenceau
54000 NANCY
Tél: 0383951627
Tél portable: 0676836179
a.pottier@ac-nancy-metz.fr
Née le 19/04/68 à Nancy
Nationalité Française
Mariée, deux enfants

FONCTION:
Professeur des écoles spécialisé option F

FORMATION:
CAPSAIS option F mars 1998
Diplôme Professorat des écoles juin 1993
Licence Langues vivantes étrangères, mention Français Langue Étrangère, spécialité Italien 1991

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES:

1996-2006
Professeur des écoles spécialisé option F
SEGPA Collège Julien Franck CHAMPIGNEULLES:

EXPERIENCES PERSONNELLES:

Bénévole à l'association nancéienne ARS,Accueil et Réinsertion Sociale, au service Emploi Formation
Expérience de fille au pair en Italie (Toscane) 1986
Solides connaissances de l'outil informatique
Théâtre
Peinture

LANGUES:

ITALIEN bilingue
ANGLAIS niveau B1 du cadre européen
ALLEMAND notions

La lettre de mission

Collège
Claude le Lorrain

académie
Nancy - Metz

Collège Claude le Lorrain
Place Alain-Fournier
54100 NANCY

tél : 03 83 96 69 31
fax : 03 83 96 81 02

mel 0541468@ac-nancy-metz.fr

Nancy, le 14 Mars 2007

La Principale du Collège Claude Le Lorrain

à

Madame POTTIER Anna
Professeur supplémentaire
Réseau Ambition Réussite

Objet : Lettre de mission

La mission qui vous est confiée pour la période 2006-2010 s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de l'éducation prioritaire et du contrat du réseau ambition réussite du Collège Claude Le Lorrain de Nancy dont les axes sont les suivants :

- Permettre à l'élève d'accéder à la maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit et de pratiquer une langue vivante
- Donner à l'élève la culture scientifique nécessaire à une représentation cohérente du monde et à une compréhension de son environnement quotidien
- Développer et élargir les référents culturels
- Aider l'élève à construire une attitude citoyenne, responsable et développer son autonomie et sa capacité à prendre des initiatives

L'organisation de votre service est déterminée par le profil du poste résultant du projet de réseau. Votre service d'enseignement ne peut pas être supérieur à un mi-temps devant des classes constituées.

Vous aurez plus particulièrement dans les domaines suivants, la charge de :

Actions devant élèves :

- Participer à la prise en charge des élèves dans les dispositifs P.P.R.E. du Collège
- Prendre en charge et suivre des élèves dans les dispositifs F.L.E. du Collège
- Co-intervenir dans les classes dans la cadre des P.P.R.E
- Participer à l'éducation et à l'orientation des élèves

Accompagnement d'enseignants :

- Gérer administrativement et pédagogiquement le dispositif P.P.R.E.du Collège (aide au suivi et à l'éducation des élèves du dispositif)
- Accompagner les équipes dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes

Action d'ingénierie de l'enseignement :

- Participer à la mise en œuvre du livret des compétences

[redacted]

La fiche d'identité des écoles et du collège

L'accueil des élèves

L'enseignement préélémentaire (371 élèves)

RNE	Nom de l'école	Nombre de classes	Effectif total	Moyenne Par classe	Dispositif particulier
0540853J	Buffon mat.	5	101	20,2	
0540863V	La Fontaine mat.	6	145	24,17	
0541220H	Michelet mat.	5	125	25	

L'enseignement élémentaire (444 élèves)

RNE	Nom de l'école	Nombre de classes	Effectif total	Moyenne Par classe	Dispositif particulier
0541913L	Buffon élém.	5 +CLAD +CLIN	138	23.8	CLIN CLAD (enfants du voyage) CLAD
0542211K	La Fontaine élém.	7+CLIS	171	24.4	CLIS RAD
0542108Y	Moselly élém.	6	135	22.5	CLAD (enfants du voyage) RAD

L'enseignement secondaire (collège 280 élèves)

RNE	Nom du collège	Effectifs		Divisions	Dispositif particulier
0541468C	Claude Le Lorrain	6ème	46	2	
		5ème	57	3	
		4ème	45	2	Dont 10 en dispositif aide et de soutien
		3ème	53	2	
		S.E.G.P.A	79	7	

L'emploi du temps

L'emploi du temps présente les diverses missions d'un PERAR travaillant à 100% de son temps au collège.
Celui-ci représente :

- les heures d'enseignement,
- le tutorat des assistants pédagogiques du collège,
- la concertation avec les PERAR, les enseignants du collège et l'équipe éducative du collège.

N'y figurent pas diverses activités ou réunions :

- analyse des résultats des différentes évaluations et élaboration d'outils permettant d'établir le profil des élèves et les compétences non acquises.
- Le suivi des élèves en FLE, PPRE, GAIN.
- Les rencontres et échanges avec les diverses associations de quartier, les commissions, les réunions.
- Le travail personnel…

De plus, les PERAR du collège ne disposent dans leur bureau que d'un ordinateur, ce qui entraîne un grand nombre de tâches informatiques faites à domicile après ces horaires de travail.

Anna POTTIER – Poste profil 1 2006/2007

Emploi du temps

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 h – 9 h	Gestion des Dispositifs collège	Gestion des Dispositifs collège		Cours	Cours
9 h – 10 h	Cours	Gestion des Dispositifs collège		Cours	Cours
10 h – 11 h	Cours	Gestion des Dispositifs collège		Cours	Cours
11 h – 12 h	Gestion des Dispositifs collège	Gestion des Dispositifs collège		Cours	Cours
					Concertation AP
13 h 30 – 14 h 30	Gestion des Dispositifs collège	Réunion RAR		Gestion des Dispositifs collège	Gestion des Dispositifs collège
14 h 30 – 15 h 30	Gestion des Dispositifs collège	Réunion RAR		Gestion des Dispositifs collège	Gestion des Dispositifs collège
15 h 30 – 16 h 30	Gestion des Dispositifs collège	Réunion RAR		Gestion des Dispositifs collège	Gestion des Dispositifs collège
	Diverses réunions selon planning				

Le G.A.IN. (Groupe d'Aide à l'INsertion) est :
- un groupe de professionnels qui exerce une vigilance, un "état de veille" qui doit permettre d'éviter toute forme de rupture ou d'exclusion au cours de la scolarité.
- un groupe de réflexion pour déterminer les modalités de repérage des dysfonctionnements.
- un lieu d'échanges, de propositions d'actions en réponse à des besoins recensés à un moment donné tant en faveur des élèves que des personnels.
- une instance d'observation et de suivi des jeunes sortis du système scolaire.
Il a deux objectifs :
- suivre les élèves de l'établissement, tout au long de leur parcours afin d'éviter les ruptures scolaires et les exclusions sociales.
- préparer les élèves à leur insertion socioprofessionnelle.

le G.A.IN

COLLEGE CLAUDE LE LORRAIN 2006-2007

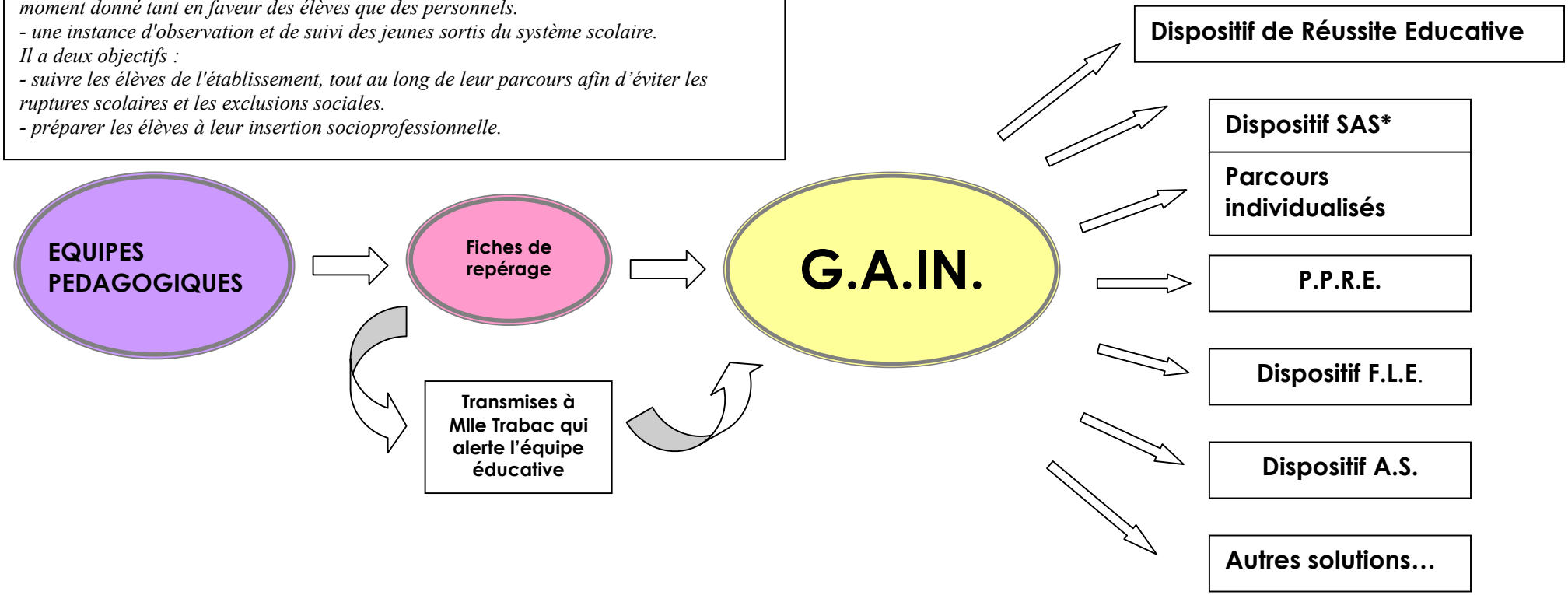

Le professeur présent au G.A.IN. est chargé d'informer ses collègues des solutions proposées.

**Le SAS, au sein du collège, est un lieu alternatif au groupe classe, tout en n'étant pas un dispositif structurel, pour les élèves en risque de décrochage scolaire. Le SAS apporte aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires, sociales ou comportementales un accompagnement individualisé. Il rétablit un climat de confiance entre l'élève et l'école en y associant le plus possible la famille, il redonner le goût d'apprendre et l'ambition scolaire, il limite les exclusions et les conseils de discipline.*

Accompagner les élèves au moment de leur sortie de l'établissement

Les P.P.R.E au collège Claude le Lorrain

OBJECTIF

Objectif principal :

Cibler la difficulté scolaire au quotidien

→ Maîtrise de la langue

→ Les outils mathématiques

→ La langue vivante

Objectifs spécifiques :

- cibler la ou les compétences à travailler.
- Mettre en place des situations d'apprentissages « connectées » si possible à la classe.
- Proposer à l'élève un programme personnel sur une durée courte mais intensive.

MISE EN ŒUVRE

Public concerné :

→ Elève de 6ème ;

Les personnes impliquées :

→ L'ensemble des professeurs ayant en charge l'élève ;

→ Les assistants pédagogiques.

→ Le PERAR.

→ L'élève et sa famille.

ORGANISATION

- l'enseignant :

Dans la mesure du possible, il essaie de mettre en place une pédagogie différenciée.

- Les assistants pédagogiques :

- Ils interviennent durant les heures de permanence conseil avec l'enseignant ;
- En fonction de leur E.D.T., ils peuvent intervenir ponctuellement dans les classes.

Dans la mesure du possible, la difficulté scolaire est prise en charge par l'enseignant.

- Le PERAR :

Il coordonne, effectue le suivi et devient un interlocuteur privilégié.

- Les élèves relevant d'un P.P.R.E.

- les critères :
  - → L'attitude et le travail de l'élève au quotidien ;
  - → Les évaluations nationales ;
  - → L'entretien avec la C.O.P. ;
  - → Le cursus scolaire antérieur.
- L'organe régulateur : le G.A.IN.

- Les dispositifs intégrants un P.P.R.E.

- Les permanences conseils ;
- Les études dirigées ;
- Les groupes de compétences ;
- L'enseignant dans sa classe.

EVALUATION

- Il y a un premier bilan intermédiaire. Dans ce bilan sont impliqués l'enseignant, la famille, l'élève, le professeur principal, le PERAR ainsi que d'autres intervenants du collège : C.P.E. ; C.O.P. ; A.S... Ce premier bilan permet une régulation si la nécessité s'en ressent.
- Une évaluation finale dans laquelle sont impliquées les mêmes personnes. Le P.P.R.E. peut être renouvelé.

CONCERTATION

Avant la mise en place d'un P.P.R.E., l'équipe enseignante (Professeur Principal, Professeurs de mathématiques, français, langue vivant et PERAR) se rencontrent et proposent l'élève au GAIN qui statue.

Du repérage à l'évaluation du PPRE

CRITERES

- Attitude et travail de l'élève au quotidien
- Les évaluations nationales
- L'entretien C.O.P.
- Le cursus antérieur (primaire)

REPERAGE

synthèse
toutes les 6 semaines

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Elle propose des élèves susceptibles de suivre un P.P.R.E.

Profs. de Français ; Maths ; LV et PERAR

FICHE SIGNALEMENT GAIN

ocument

mbres du G.A.IN.

MISE EN PLACE

P. P. R. E.

écriture

- élaboration fiche diagnostique ***doc n°1 P.P.R.E.***
- élaboration de la fiche remédiation ***doc n°2 P.P.R.E.***
- EDT (semainier) *page volante*

Collaboration P.P. et PERAR-C.P.E.

entretien

CONTRAT
Signature
doc n°2 P.P.R.E.

Elève-famille-profs-équipe de direction

BILAN INTERMEDIAIRE
Avec régulation si nécessaire
Doc n°3 P.P.R.E.

Elève-famille-P.P.-PERAR

3 semaines impliquer famille

BILAN FINAL

Doc n°4 P.P.R.E.

Elève-famille-P.P.-PERAR

P.E.R.A.R SON ROLE
Coordonne –effectue suivi - interlocuteur

54NancyRAR2008d

Le dispositif Français Langue Etrangère au collège Claude Le Lorrain

Le dispositif existe depuis septembre 2002, il se poursuit avec quelques ajustements.

Objectifs du dispositif :

☞ Inscription accélérée des enfants nouvellement arrivés en collaboration avec Assistante Sociale, Infirmière, Conseillère d'Orientation Psychologue.
☞ Dispenser l'enseignement le plus approprié aux enfants.
☞ Posséder une banque de données (matériel pédagogique, méthodes…)
☞ Mettre en relation les différents partenaires autour du dispositif afin d'assurer une cohérence de travail et de suivi (parents, associations, C.E.F.R.)

Mise en œuvre :

Equipe concernée :

☞ Le professeur expérimenté coordonne le projet, accueille les familles, suit les élèves, assure des heures de F.L.E., met en place les emplois du temps, pilote les assistants pédagogiques et prépare les cours qui sont dispensés par :
☞ Un assistant pédagogique spécialisé F.L.E..
☞ Un assistant pédagogique spécialisé en langue (anglais).
☞ Un assistant d'éducation qui participe au dispositif en lien avec sa préparation au concours de P.E.

Organisation :

☞ 19 élèves bénéficient de cours F.L.E. au mois d'octobre 2006 :
1 élève est arrivé en septembre 2006.
18 élèves sont en France depuis une période de 10 à 18 mois et ont besoin de consolidation.

☞ 5 élèves ont été pris en charge comme des nouveaux arrivants mais ont rapidement été scolarisés normalement car leur niveau de langue le permettait.

Constitution des groupes :

☞ Les élèves sont répartis par groupes de compétences, et non par classe ou groupes d'âge, après évaluation de leur niveau de langue orale et écrite.
☞ Ils sont sortis de cours avec un aménagement de leur emploi du temps mais suivent les cours de mathématiques, musique, E.P.S., arts plastiques en priorité.
☞ Le groupe1 dit « Débutants » suit 11h de F.L.E. par semaine, plus 2 heures de soutien d'anglais.
☞ Le groupe 2 dit « Intermédiaires » suit 7h de F.L.E. par semaine.
☞ Le groupe 3 dit « Avancés » suit 4h de F.L.E. par semaine.

Evaluation :

Les groupes ne sont pas figés et évolueront régulièrement en fonction des résultats des élèves après de régulières évaluations et concertation entre professeurs.
Une remarque sur l'évolution des compétences sera communiquée aux familles chaque fin de trimestre par le biais du bulletin trimestriel.

Concertation :

Des temps de concertation hebdomadaire sont prévus au sein de l'équipe : 1h tous les lundis.
L'avis des équipes éducatives sera régulièrement pris en compte et tout réajustement possible.

Lien avec les familles :

Un partenariat avec les associations et structures diverses sur le quartier permettra une mise en place d'actions visant à renforcer leur intégration au sein du collège.

Fiche action CLIN- FLE

Projet : **Développer la liaison école-collège grâce à l'ouverture de la CLIN à l'école Buffon et à l'aménagement du dispositif FLE du collège Claude Le Lorrain**

Les objectifs :
Dispenser l'enseignement le plus approprié
Posséder une banque de données : répertorier l'existant des documents FLE sur le réseau
Mettre en relation les différents partenaires : associations, parents
Formaliser les pratiques et élaborer des outils d'évaluations communes

Mise en œuvre :

1) Equipe concernée :

Coordination « bipolaire » entre un enseignant spécialisé de la Clin et un professeur référent spécialisé coordinateur du dispositif FLE

2) Organisation :

es rencontres : Une fois par mois à définir selon disponibilité
es élèves concernés : 9 élèves de CLIN et 20 élèves FLE du collège
es partenaires : Les différents enseignants du premier et second degrés ainsi que les diverses ssociations de quartier sans oublier les parents
es actions :

a) Recueil d'évaluations communes : lecture, ORL
b) Elaboration d'une évaluation commune en Expression Orale à l' entrée dans le dispositif FLE ou CLIN
c) Elaboration d'une liste de compétences lexicales interdisciplinaires à acquérir pour une sortie éventuelle

3) Perspectives :

réalisation de projets communs avec les élèves :

- En fin d'année ,visite du collège et participation à un cours de FLE pour les élèves du primaire
- Projet commun autour du Printemps du Livre
- Développer les relations avec les associations de quartier et les parents

emarques :
a décision de sortie du dispositif tient compte de plusieurs données : les évaluations diverses, comportement face à la tâche scolaire, l'évolution dans la classe d'origine, l'intégration ns l'établissement et à l'extérieur.
a maîtrise de la langue orale et écrite étant une condition essentielle de réussite scolaire chant que pour les ENAF le répertoire lexical est extrêmement limité.
nous faut donc développer les relations entre le sens des mots compris par les enfants et équivalence de sens chez l'adulte.

L'accompagnement des enseignants

- Participation au conseil de classe de chaque trimestre et à la remise des bulletins aux familles.
- Travail en collaboration avec les enseignants, la direction, l'assistante sociale, la COP, la CPE et d'autres intervenants extérieurs pour connaître les élèves et repérer leurs difficultés afin d'envisager des aides appropriées.
- Analyse des évaluations de 6ème afin de prendre connaissance des compétences à acquérir et d'accentuer l'action pédagogique sur les compétences ciblées.
- suivi des élèves qui sont inscrits dans les différents dispositifs d'aide mis en place au sein du collège :
    - PPRE
    - FLE
    - Aide et soutien
    - Permanence conseil
    - Groupes de compétences
    - Etude dirigée
    - SAS.

Prise en charge des assistants pédagogiques du collège (3 personnes)

- 1 heure de concertation hebdomadaire
- problèmes pédagogiques, disciplinaires rencontrés sur l'ensemble de la semaine
- réflexion sur les solutions à apporter aux élèves, des démarches ou relations à développer avec l'équipe enseignante
- aide méthodologique à la préparation des cours dispensés par l'assistant pédagogique.
- Préparation des emplois du temps de la semaine suivante
- Discussion et réflexion sur chaque PPRE en cours et sur les groupes de FLE
- Recherche de l'optimisation de chaque intervention hors classe, dans la classe et en petits groupes.

Relations avec les associations de quartier, les familles et implication dans les commissions

Professeur référent et liens avec les familles

DISPOSITIFS	PERAR	RENCONTRES AVEC LES FAMILLES	RESSENTIS
PPRE Collège	Mme Pottier	Rencontre avec les parents d'élèves bénéficiant d'un PPRE (signature, bilan…).	- 1ère période : implication totale - 2ème période : partages des rencontres avec le professeur principal ; implication à la demande des enseignants
PPRE école moselly	M Florentin	Sur les deux premières périodes : rencontre avec les familles pour les bilans. Les enseignants se chargent de la mise en place. 3ème période : implication totale du PERAR pour la mise en place du bilan.	- Climat de confiance à construire avec les enseignants - Meilleure connaissance des familles
Remise des bulletins à la fin de chaque trimestre	Mme Pottier M Florentin (école Moselly)	Rencontre des familles dont l'enfant est pris en charge par un PERAR : - PPRE - dispositif FLE - groupes de compétence (école Moselly).	Lien entre les familles et l'équipe éducative dans son intégralité
FLE	Mme Pottier	- rencontres à l'association la Clairière (cours, FLE, visites, expositions…) - rencontres au collège (rencontre à l'inscription, diverses explications, visite…) - accueil de familles des primo-arrivants.	Rencontres enrichissantes, implication des familles et des élèves face aux problèmes de la langue. Accueil apprécié.
Liaison CM2/6ème	M Florentin à la demande de la directrice de l'école	Nombre important de dérogations pour la rentrée 2007 : ➜ rencontre familles / enseignants 1er degré / personnel collège / PERAR.	Montrer la continuité entre le 1er et le 2nd degré dans le RAR. Expliquer les dispositifs mis en place pour l'aide à **tous les élèves**.
Aide scolaire 2007/2008	Mme Pottier M Florentin (collège)	Rencontre avec les familles pour les aider à mieux appréhender le travail scolaire.	

Mon analyse

- Les actions : bilan et proposition d'amélioration
- Les ressentis face aux enseignants et face aux élèves
- Ma problématique

Analyse

Intitulé des actions	Positif	Négatif	Propositions d'amélioration
PPRE	- investissement de l'équipe enseignante - relation et partenariat avec la famille - meilleure prise en compte de l'élève et *de sa difficulté* - 'élève est vraiment au cœur du dispositif - obligation de travailler par compétences	Gestion assez lourde du dispositif : - signatures du document - professeur référent étiqueté PPRE	- les difficultés sont l'affaire de l'équipe et non d'un seul - se limiter à 5 élèves maximum par classe - éviter toute sortie de la classe - *améliorer* la pédagogie différenciée
oir plus de temps :oncertation avec eignant de la	**FLE** ***Liaison*** **Clin/collège**	- choix de travailler *par groupes de* compétences - élèves se sentent	- reprise du dispositif *après une personne* qui fait toujours partie de l'établissement et	- av de c l'ens CLIN

[redacted]

Les ressentis

Mon objectif est d'établir la confiance face aux élèves et aux enseignants.
Rôle central de la communication

Face aux enseignants	Face aux élèves
- le travail par paire n'évite pas les inquiétudes mais cela apaise par l'expérience partagée et la richesse des situations - le travail individuel reste indispensable - prendre le temps de la réflexion - se construire ensemble - les heures de concertation ne sont pas suffisantes - mettre les acteurs dans une démarche de recherche sur leurs pratiques : ceci induira des changements dans leurs pratiques et fera évoluer leurs représentations - accompagner à s'interroger (travail de maïeutique) mais trouver ses propres réponses	- je peux être le regard extérieur qui saura faire émerger des évidences frappantes que l'enseignant ne voit plus face à la gestion au quotidien de sa classe Déprivatiser la classe : - coopération et centration sur les élèves - tenter d'établir un dialogue constructif sans jugement d'autrui, le dialogue doit être réflexif entre les élèves et les enseignants

Ma conclusion ou plutôt ma problématique

Comment peut-on en équipe tenter d'amener les collégiens vers la réussite, si aucune analyse des pratiques professionnelles n'est accomplie à l'interne avant la mise en place des divers dispositifs d'aide ou de soutien ?
Le cumul et la superposition des dispositifs n'aboutissent-ils pas à l'effet inverse de celui qui est attendu ?
La recherche de la réussite ne doit-elle pas « attirer » la population locale avec des équipements et des prestations de qualité ?
La priorité des priorités n'est-elle pas la promotion culturelle, intellectuelle, professionnelle de l'ensemble des élèves ?
Pourquoi cette focalisation sur les difficultés et non pas dégager une filière d'excellence des élèves en réussite au sein du collège pour les amener vers un projet personnel et professionnel choisi et de qualité ?